

Appel à Projet 2020 - Modalités

1. Rappel des objectifs

- *Améliorer les connaissances de base de la cellule dans son environnement tumoral.*
- *Identifier et caractériser de nouvelles cibles moléculaires.*
- *Concevoir de nouveaux outils diagnostiques et pronostiques.*
- *Rechercher les facteurs de prédisposition génétique et les facteurs de risques professionnels et environnementaux.*
- *Élaborer des approches thérapeutiques innovantes.*
- *Permettre la réalisation de projets originaux en recherche thérapeutique s'appuyant sur des tumorothèques validées et / ou intégrant une question majeure de recherche translationnelle.*
- *Permettre la réalisation d'un ou plusieurs essais cliniques de phase précoce utilisant des méthodologies statistiques innovantes.*
- *Permettre la réalisation d'un ou plusieurs essais cliniques dans des indications rares, insuffisamment étudiées, ou de pronostic particulièrement défavorable.*

2. Modalités de réponse

1. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 juin 2020.
2. Les dossiers complets doivent être adressés au GEFLUC par e-mail à l'adresse grenoble@gefluc.org.
3. Un exemplaire supplémentaire papier devra impérativement nous être adressé par courrier.
4. A réception du dossier un accusé de réception sera envoyé au demandeur.
5. Chaque demandeur sera averti de la décision finale prise, après délibération du Conseil Scientifique et du Conseil d'Administration du GEFLUC, qu'elle soit positive ou négative.

3. Modalités de financement

Les fonds ne doivent pas être utilisés pour la rémunération du personnel, l'octroi d'une bourse, les frais de publication et les frais de mission ou de congrès.

GEFLUC Grenoble-Dauphiné-Savoie

Groupement des Entreprises Françaises dans la Lutte contre le Cancer - SIRET 32971233500028
Poytec - 19 rue des Berges - 38000 Grenoble - Tél 04 76 03 19 50 – grenoble@gefluc.org – www.gefluc-grenoble.fr
Association déclarée à la préfecture de l'Isère sous le numéro W381001607
Association affiliée à la fédération nationale des GEFLUC reconnue d'utilité publique



Les fonds seront versés sous forme forfaitaire en une ou plusieurs fois à l'organisme de tutelle, après signature d'une convention entre le GEFLUC l'organisme de tutelle et le responsable du projet.

Nota : le GEFLUC ne prévoit pas de paiement direct des factures émises par les fournisseurs travaillant dans le cadre du projet.

4. Résiliation

Les projets non commencés (convention non signée) 4 mois après l'attribution des fonds, verront leur subvention supprimée (ceci pour éviter de bloquer des sommes plusieurs années)

GEFLUC Grenoble-Dauphiné-Savoie

Groupeement des Entreprises Françaises dans la LUtte contre le Cancer - SIRET 32971233500028
Poytec - 19 rue des Berges - 38000 Grenoble - Tél 04 76 03 19 50 – grenoble@gefluc.org – www.gefluc-grenoble.fr
Association déclarée à la préfecture de l'Isère sous le numéro W381001607
Association affiliée à la fédération nationale des GEFLUC reconnue d'utilité publique

